



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 73407

## Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le projet qui lui tient à coeur, et dont il est à l'initiative, de créer une centrale solaire dans l'arrondissement de Châteaubriant (Loire-Atlantique) afin de favoriser les investissements photovoltaïques dans une démarche de développement durable. De nombreuses communes et des particuliers sont très sensibilisés et proposent d'accueillir ce projet. L'État ne doit pas rester sans aider à sa concrétisation. Il lui demande de préciser les initiatives prises pour coordonner et recueillir les propositions d'installation, déclencher le concours souhaitable de l'ADEME et de la DRIRE, en relation avec la chambre d'agriculture, pour diagnostiquer les terres susceptibles d'être mobilisées à la concrétisation de ce projet. Il lui demande également de préciser les aides susceptibles d'être allouées au moment où l'État définit les périmètres et projets de pôles d'excellence rurale de seconde génération.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73407

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 mars 2010, page 2548

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)